



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION FEDERALE VOLLEY ASSIS

INTEGRATION DE COMMISSIONS

Trois membres de la CFVA sont présents dans trois commissions de la FF Volley. Cette intégration s'inscrit dans la volonté d'être associé pleinement dans la vie fédérale quel que soit les pratiques : salle ou outdoor. Le secteur sportif y est dominant.

- Commission développement : Quentin DOLO (consultatif)
- Commission arbitrage : Gilles PAGA
- Commission outdoor: Olivier LEGRAND

Par ailleurs, la commission collabore étroitement avec la Commission Fédérale Sportive dans le cadre des compétitions 6x6. La CFVA se félicite de la collaboration constructive et l'aide sans faille des membres des autres commissions.

LICENCIES

420 licences compétition para-volley assis pour la saison 2024-2025, à ce jour. Lors de la saison 2017-2018, le nombre de licences para-volley assis s'élevait à 60 licences, soit une augmentation de 600 %.

CLUBS

141 clubs ayant une affiliation type volley assis pour la saison 2024-2025.

59 clubs délivrent pour la saison 2024-2025 des licences para-volley assis. Lors de la saison 2017-2018, 15 clubs ont délivré des licences para-volley assis, soit une augmentation de 293 % en 8 saisons sportives.

COMPETITIONS

Challenge France 4x4 Volley Assis

Cette saison 2024-2025, l'épreuve sportive a été maintenue et modifiée avec la mise en place d'une régionalisation du Challenge. Cinq zones Inter régionales ont été ainsi déterminées :

- NORD (Hauts de France + Ile de France + Centre Val de Loire)
- OUEST (Bretagne + Pays de la Loire + Normandie)
- SUD OUEST (Nouvelle-Aquitaine + Occitanie)
- SUD EST (Auvergne Rhône-Alpes + Provence-Alpes Côte d'Azur + Corse)
- EST (Grand-Est + Bourgogne + Franche-Comté)

Le Challenge de France 4X4 connaît un franc succès cette saison : 28 clubs représentant 46 équipes ont participé aux étapes interrégionales du Challenge. Les déplacements sont encore un frein au développement de la discipline. Le développement ne pourra se faire que par l'organisation d'étapes au plus près des territoires par les clubs, comités et ligues. C'est n'est pas moins de 265 joueurs(se)s qui ont participé à l'issue de la fin d'année 2024. Pour rappel, A la fin de la saison 2021/2022, la CFVA comptabilisait environ 250 joueurs participants. Sur les 46 équipes, 27 équipes (soit 21 clubs) ont fait les 2 étapes minimales pour participer aux 3 étapes nationales et à la grande finale nationale. Les zones les plus actives sont la zone Nord, la zone Ouest et la Zone Sud-Est alors que les zones Est et Sud-Ouest sont les moins actives.

Il existe un engouement pour cette pratique et la nouvelle formule mise en place s'annonce prometteuse pour l'avenir. Le week-end du 14 et 15 juin 2025 désignera le vainqueur de cette compétition.

Coupe de France 6x6 Volley Assis

Comme chaque saison depuis 2021, une Coupe de France est organisée en 6x6. Tous les clubs peuvent aligner une équipe mixte (classifié(e)/non classifié(e)).

A l'occasion de la saison 2023-2024, le taux de participation des équipes fut en nette diminution avec 4 équipes présentes (9 équipes en 2022-2023) du fait d'une compétition européenne club en parallèle ainsi qu'un lieu géographique excentré. Cette saison 2024-2025, la Coupe de France se déroulera le 07 et 08 juin 2025 à Nantes.

Championnat National Féminin 6x6 Volley Assis

La saison 2024-2025 a vu naître une nouvelle compétition : Un championnat féminin de volley assis en 6x6. À la suite des deux tournois féminins de la saison précédente rassemblant respectivement 3 et 6 équipes, la commission a décidé de lancer le premier championnat. 3 équipes ont participé aux 3 journées de championnat qui se sont déroulés sur le territoire national, permettant ainsi à la fédération de délivrer le premier titre de champion de France en volley assis féminin. Les bons retours sur l'organisation de cette compétition laissent penser que la saison prochaine, de nouveaux clubs s'engageraient sur ce championnat. Selon le nombre d'équipes participantes la saison prochaine, il faudra envisager d'augmenter le nombre de journées, tout en gardant le système du championnat mixte, à savoir pas plus de 2 matchs par journée.

Les freins à la participation croissante des équipes à cette compétition sont, à l'instar des autres compétitions, les déplacements et le nombre de joueuses classifiées. A long terme, ce championnat féminin doit ouvrir la voie au développement du championnat masculin avec le maintien si possible d'un championnat mixte afin de maintenir à la fois la performance et le développement du volley assis en France.

Championnat National Mixte 6x6 Volley Assis

La saison passée (2023/24), le volley assis s'était enrichi de la deuxième année consécutive de la tenue d'un Championnat de France, regroupant neuf équipes sur 8 journées.

Cette saison 2024-2025, le championnat s'est à nouveau déroulé sur huit journées et regroupant neuf équipes avec une formule sportive sous forme de match aller/retour.

L'augmentation du nombre de journées et l'expérience de la saison passée a permis à la CFVA d'organiser une sportive plus en adéquation avec les souhaits des clubs et une augmentation du niveau d'exigence afin de rapprocher le championnat de France de Volley Assis un peu plus des championnats de volley valide.

Projets sportifs – voir feuille de route de la CFVA

CLASSIFICATION NATIONALE

La fédération compte une classifcatrice nationale.

Le code de classification national a été appliqué pour les différentes compétitions :

- Challenge 4x4 / Coupe de France 6x6 / Championnat Féminin 6x6 : L'équipe doit compter un(e) licencié(e) classifié(e). Celui-ci doit être présent en permanence sur le terrain.
- Championnat Mixte 6x6 : Critères d'éligibilité plus restrictifs. Chaque équipe doit comporter un minimum de 2 joueurs/joueuses classifié(e)s présents en permanence sur le terrain.

La classifcatrice a évalué 16 licenciés en 2024/25 selon les modalités suivantes :

- 8 joueurs(se)s : Envoi de la fiche de classification avec étude du dossier ;
- 4 joueurs(se)s : Etude du dossier et échange téléphonique ;
- 4 joueurs(se)s : Etude du dossier et examen clinique sur le lieu de travail.

Au total, il y a eu 14 joueurs(se)s classifié(e)s et 2 joueurs(se)s non classifié(e)s.

Un guide de présentation sur la classification est en cours d'élaboration en lien avec le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF).

ARBITRAGE

En début de saison 2024-2025, en lien avec la CFA nous fait apparaître le diplôme arbitre volley assis sur l'espace arbitre de 42 personnes (ayant réussi la partie pratique et théorique). Les arbitres validés viennent de 26 départements avec la répartition suivant la carte.

48 arbitres ayant officié sur les compétitions lors de la saison précédente 2023/24 reçoivent le badge spécifique arbitre volley assis en fonction du grade obtenu en volley-ball. Cette saison, la CFVA a désigné, 2 arbitres par lieu et par journée de championnats, soit 54 désignations, permettant de couvrir la totalité des 81 matchs. Les désignations ont tenu compte au maximum des distances à parcourir et de la disponibilité des arbitres (25 arbitres différents ont pu officier). Il y a eu très peu, de modifications d'arbitre à réaliser.

Une formation en visio-conférence s'est tenu le 22 mars avec 11 participants, puis une seconde le 17 mai, la partie pratique se fera les 07 et 08 juin à Nantes avec une dizaine de participants lors de la Coupe de France 6x6 Volley Assis. Ils seront supervisés par Gilles PAGA.

3 arbitres français représentent la fédération sur les compétitions internationales volley assis : Lauriane CADIEU, Pierrick LEBALC'H et Philippe DAUCHEL.

FORMATIONS

La CFVA a regroupé les référents territoriaux de volley assis pour un séminaire les 15 et 16 octobre 2024 dans le but d'étoffer le maillage territorial et de créer une dynamique de développement. La CFVA dénombre désormais 26 référents (ligues et comités).

Il y a eu 4 formations niveau 1 volley assis (DRE2 M6) :

- Dans le cadre du BPJEPS en octobre 2024 à Vichy : 17 participants
- Dans le cadre du DE en décembre 2024 à Toulouse : 9 participants
- Dans le cadre du D'en décembre 2024 à Dinard : 12 participants
- Dans le cadre du BPJEPS FORMASAT avec la ligue du Centre Val de Loire à saint Jean de Braye en mars 2025 : 9 participants

Il y a eu une formation niveau 2 à Vichy (DNE2 M11) avec 27 participants en avril 2025 à Vichy.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

Le CFVA a participé à diverses manifestations dans l'optique du développement et de la promotion de la discipline :

- Animation/Démonstration/Initiation au Club France des Jeux Paralympiques de Paris 2024
- Cycle d'intervention au sein du milieu carcéral (3 prisons) notamment en lien avec le dispositif « 2024 minutes pour promouvoir les valeurs Olympiques et Paralympiques »
- Intervention auprès de professeurs à l'INSEP
- Initiation lors de la Journée de l'Inclusion du Crédit Mutuel
- Initiation au Salon des Maires, des Sports et des Parasports
- Initiation lors de l'Inclusiv'Judo à l'Institut du Judo

Campagne des Labels Volley Assis 2024 : 35 en volley assis (8 or, 12 argent, 15 bronze).

Merci au dévouement des membres de la commission fédérale de volley assis sans qui il n'y aurait pas de développement de la discipline dans l'hexagone et merci à la fédération de permettre ce développement.

COMMUNICATION

Afin de promouvoir la discipline, 2 clips vidéo ont été tournés : 1 long et 1 court sur les équipes de France en stage notamment en vue de leur promotion en amont des Jeux Paralympiques de Paris 2024. De plus, le site internet spécifique a été mis à jour, avec de nombreux ajouts d'informations.

Isabelle COLLOT

Présidente de la CFVAssis